

Les escortes médicales sont des médecins, des infirmières ou des inhalothérapeutes qui accompagnent les patients et leur offrent des soins médicaux durant le transport. Le présent document contient des listes de vérification pour ce qui suit :

- **Escortes médicales**
- **Transport à l'extérieur du Canada**
- **Quoi apporter**

➤ ESCORTES MÉDICALES

- Confirmer avec le centre de contrôle des opérations (CCO) le niveau de soins à fournir à bord du véhicule (p. ex. soins primaires, soins avancés ou soins intensifs).
- Dans le cas d'un transport par aéronef, fournir le poids des escortes et des membres de la famille, s'il y a lieu (pour respecter les restrictions de poids).
- Préparer les équipements, les médicaments et les fournitures nécessaires pour le traitement ou les soins du patient, et s'assurer que tous les équipements médicaux sont complètement chargés et que des câbles de recharge sont disponibles au besoin (consulter les listes d'équipements et de fournitures pour les soins primaires, les soins avancés et les soins intensifs).
- Obtenir un rapport à jour sur le diagnostic et l'état de santé du patient.
- Recueillir tous les dossiers médicaux et les documents pertinents, dont les lettres de transfert, les antécédents du patient, les notes de l'infirmière et du médecin et les résultats des tests diagnostiques.
- Aviser les membres de la famille qu'ils n'ont droit qu'à une petite valise.

- Surveiller et noter l'état de santé du patient et les soins prodigués durant le transfert.
- Retourner les équipements ainsi que les fournitures et les médicaments non utilisés à l'établissement d'origine.

➤ TRANSPORT À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

- S'assurer que le patient et que les membres de la famille qui l'accompagnent ont :
 - leur passeport ;
 - si ce sont des résidents permanents au Canada, le passeport de leur pays d'origine et leurs documents d'immigration.

➤ QUOI APPORTER

- Carte de crédit
- Carte d'identité de l'hôpital
- Carte Santé
- Vêtements de rechange adéquats
- Passeport (transport à l'extérieur du pays)
- Numéro de téléphone du CCO (1.833.401.5577)

Vous voulez en savoir plus ? Un **agent des communications** est disponible en tout temps pour répondre à vos questions. Il vous suffit de téléphoner au centre de contrôle des opérations au **1.833.401.5577**.

Vous pouvez également consulter notre portail Healthcare Partner en ligne au **www.ornge.ca/hp**.